



Compte-rendu du Conseil de Quartier Sentier – Bonne Nouvelle du 19 novembre 2018

Participants

| CONSEIL DE QUARTIER SENTIER - BONNE NOUVELLE DU 19 NOVEMBRE 2018 | | | | | |
|---|--------------|----------|----------------------------|--------|----------|
| Collège 1 | | | Collèges 2 et 3 | | |
| Nom | Prénom | Présence | Nom | Prénom | Présence |
| AHMED-SARROT | Mathilde | | CHARPENTIER | Bruno | Oui |
| CAMPANA | Morena | | | | |
| DENIS-PERALDI | Olivier | Oui | | - | |
| HAYANE | Lina | Oui | | - | |
| HENNESSY | Marie | Oui | Autres participants | | |
| LACOSTE | Marie-Pierre | Oui | | | |
| LE COUTURIER-DEOUZINEL | Gilles | | | | |
| LISSOT | Georges | | | | |
| PERDRIAU | Nelson | Oui | | | |
| RICHARD | Bertrand | Oui | | | |
| RUDETZKI | Deborah | Oui | | | |
| SELE | Quentin | Oui | | | |

Ordre du Jour

1. Organisation du présent CDQ, en l'attente de la mise en place du bureau et du remplacement de la présidente Anne-Virginie Sala
2. Accueil des nouveaux conseillers, tour de table des participants à la réunion
3. Organisation, fonctionnement et objectifs du CDQ Sentier – Bonne Nouvelle
4. Compte-rendu du CDQ du 19 septembre 2018
5. Bal de la Bourse du samedi 24 novembre 2018
6. Réunion plénière des 3 CDQ du mercredi 28 novembre, à 19h mairie du 2e
7. Paris Centre – fusion des 4 arrondissements du centre de Paris
8. Budget CDQ – Budget Participatif
9. Calendrier

1. Organisation du présent CDQ en l'attente de la mise en place du bureau

Anne-Virginie Sala n'ayant pas souhaité se représenter, la présidence du CDQ Sentier Bonne Nouvelle est aujourd'hui vacante. Marie-Pierre LACOSTE et Bertrand RICHARD ont accepté d'assurer l'intérim, en attendant d'élire un nouveau bureau.

Par ailleurs, le renouvellement partiel du CDQ ayant eu lieu il y a seulement quelques jours, les nouveaux conseillers n'ont pu être informés que très récemment de la tenue de cette réunion.

En conséquence il est décidé de procéder à l'élection du bureau lors de la prochaine réunion du CDQ, qui sera début janvier, et de conserver d'ici là la coprésidence intérimaire mise en place.

2. Accueil des nouveaux conseillers, tour de table des participants

A l'issue du renouvellement effectué début novembre le collège 1 comprend désormais 12 membres, dont 5 nouveaux. Un tour de table est effectué, afin de présenter chacun, permettant d'avoir un premier aperçu des thèmes d'intérêt et des compétences en relation avec le travail du CDQ en 2019.

Il sera complété à l'occasion de la prochaine réunion, afin de disposer d'une cartographie (lieu d'habitation / intérêts et compétences) du CDQ Sentier - Bonne Nouvelle.

Le Maire se joint à la réunion pour saluer les nouveaux conseillers et parler du fonctionnement des CDQ.

3. Organisation, fonctionnement et objectifs du CDQ Sentier – Bonne Nouvelle

La charte des conseillers de quartier, remise en séance, fixe le cadre de fonctionnement de conseillers de quartier dans le 2^{ème} arrondissement.

Quelques extraits sont lus en séance pour présenter le fonctionnement aux nouveaux conseillers :

« Le conseil de quartier est une commission consultative du Conseil d'Arrondissement.

Par leurs initiatives, leurs interpellations et leurs débats, les conseils de quartier sont des partenaires essentiels de l'action municipale

Ces outils de démocratie participative ne se substituent pas au Conseil d'Arrondissement qui tire sa légitimité du suffrage universel. Mais ils concourent à la vitalité de la démocratie représentative et à l'enrichissement du travail des élus en associant le citoyen.nes aux décisions qui les concernent.

Les réunions du conseil de quartier accueillent toute personne qui, au titre de sa résidence, de son activité professionnelle ou citoyenne concourt à la vie du quartier. »

Le Maire souligne que cette charte est spécifique au 2^{ème} arrondissement.

Concernant l'élection du bureau et du président, la charte indique :

- *Art 3 Le Conseil se compose d'un maximum de 29 membres répartis en 3 collèges. Le collège 1 est constitué de 20 membres au maximum désignés parmi les habitants volontaires pour une durée de 4 ans, avec un principe de parité F/H et un renouvellement par quart, tous les ans. Le collège 2 se compose de 6 personnalités qualifiées nommées sur proposition du Maire (Qui ?). Le collège 3 regroupe 3 membres du Conseil d'Arrondissement, qui ne participe pas aux votes.*
- *Art 8 Le conseil de quartier élit à la majorité simple un bureau d'animation, composé de 5 membres issus des collèges 1 et 2. Le / La président - e est issu du collège 1. Le bureau peut, à la majorité décider d'élargir ses travaux aux personnes utiles à leurs travaux, selon l'article 17 qui permet d'élargir les travaux à d'autres acteurs du quartier.*

Répondant aux questions, Marie-Pierre Lacoste et Bertrand Richard expliquent qu'il y a normalement une réunion du CDQ par trimestre, plus des réunions spécifiques qui peuvent être propres au CDQ, ou organisées dans le cadre de travaux menés avec la Mairie.

Les réunions sont jusqu'à présent organisées en Mairie, mais elles pourraient, de manière ponctuelle, être organisées ailleurs, surtout si cela permet d'accueillir plus de personnes.

Concernant 2018, le CDQ a traité de plusieurs sujets récurrents :

- Le budget participatif
- L'aménagement de la place d'Alexandrie
- La fusion des 4 arrondissements
- L'actualisation du plan propreté
- L'utilisation du budget de fonctionnement et du budget d'investissement
- La communication
- Les animations de quartier et le bal de la Bourse

Et des sujets ponctuels :

- Tout d'abord ceux abordés, au fil de l'eau, par des habitants, en lien avec des travaux ou des préoccupations, comme la sécurité rue Dussoubs
- La présentation de nouveaux acteurs de l'arrondissement (ex la Ressourcerie)
- Fluicity, qui devra être abordé à la prochaine réunion

Le Maire apporte en séance des informations concernant les projets en cours :

- La Place d'Alexandrie a été retenue dans le cadre d'« Embellir Paris ». Par ailleurs la sanisette est enfin démontée et la colonne à verre va être enterrée.
- L'actualisation du plan propreté sera présentée à un prochain conseil d'arrondissement (ce sera normalement à l'occasion de celui de janvier)
- Le budget investissement est à dépenser avant la fin de l'année, sachant que cela ne peut pas concerner de travaux de voirie. Marie-Pierre Lacoste et Bertrand Richard font état des difficultés rencontrées, comme les autres CDQ, pour l'utilisation de ces budgets dont la définition est très restrictive et pas toujours comprise. Le Maire propose d'abonder des projets portés par la mairie comme la Box Vélos. Il est demandé si le budget peut être utilisé pour soutenir l'investissement pour le compte d'associations (par exemple la terre pour le potager de la lune ou le triporteur pour Cerise). Nelson propose une distribution gratuite de bulbes.

4. Bal de la Bourse du samedi 24 novembre 2018 - communication

Marie-Pierre Lacoste explique l'organisation du bal de la Bourse. C'est un moment fort dans la vie de l'arrondissement, et elle espère donc que tous les conseillers pourront venir. Les bénévoles sont bienvenus pour aider à la mise en place et pour tenir le stand des CDQ.

Les conseillers intéressés par l'animation des réseaux sociaux et l'affichage / tractage de nos événements sont priés de se porter volontaires auprès de Marie-Pierre Lacoste et de Déborah Rudetzki

Un pot de fin d'année le jeudi 13 décembre est en cours d'organisation.

5. Réunion plénière des 3 CDQ du mercredi 28 novembre, 19h en mairie du 2^e

La réunion plénière des 3 CDQ du 2^{ème} arrondissement se déroulera le mercredi 28 novembre, à la mairie du 2^{ème}. Cette réunion permet à chaque CDQ de présenter son rapport d'activité et à la Mairie, le point d'avancement des principaux projets et investissements en cours. La réunion se poursuit généralement par des échanges entre le Maire et ses adjoints et les conseillers et habitant présents. Malgré la communication tardive de cette date aux nouveaux conseillers, il serait bien que le CDQ soit représenté par le plus possible de conseillers.

6. Paris Centre - fusion des 4 arrondissements

Marie Hennessy fait une synthèse des travaux en cours en précisant qu'une réunion sur le sujet est convoquée le lundi 10 décembre à la Mairie. Un rapport sera communiqué à l'avance par la Mairie. Tout conseiller peut participer à cette réunion s'il le désire.

7. Budget Participatif - rappel des principales dates

- du 8 janvier au 3 février 20h : je dépose mon projet
- d'avril à mai : je co-construis
- de juillet à août : je consulte les projets
- en septembre : je vote

8. Calendrier

- Bal de la Bourse, le samedi 24 novembre
- Réunion plénière des 3 CDQ, le mercredi 28 novembre, à 19h
- Réunion fusion des 4 arrondissements, le lundi 10 décembre à 19H30
- Prochaine réunion du CDQ Sentier - Bonne Nouvelle, le mardi 8 janvier à 19h30, en notant qu'au cours de cette réunion, il sera procédé à l'élection du bureau.